

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira dans la salle du conseil de la mairie, le 28 février 2022 à 20h30.

ORDRE DU JOUR

- Débat portant sur les garanties accordées aux agents en matière de protection sociale complémentaire,
- 2) Délibération fixant les tarifs pour les encarts publicitaires,
- 3) Délibération autorisant le maire à signer une convention avec la mairie d'Eveux pour la participation financière aux repas dans le cadre de l'accueil de loisirs sans hébergement pour l'année 2021,
- 4) Débat d'Orientation Budgétaire,
- 1) Informations CCPA,
- 2) Décisions et informations du maire et des adjoints,
- 3) Comptes-rendus des commissions